

Pendant ce temps, Marie essuyait avec son voile, le front de Paillasse ruisselant de sueur et le Sauveur du monde enlaçait sa tête de son bras.

A cette vue, les religieux tombèrent à genoux, subjugués par ce miracle de l'amour de Marie pour son serviteur, Paillasse, et pleurèrent de joie.

Bientôt Paillasse redescendit lentement, solennellement, toujours incliné, baisant la robe de l'auguste Vierge et répétant d'une voix attendrie :

— Merci, saint Enfant, merci, sainte Mère, merci, ô merci, vous que j'aime de toute l'ardeur de mon être misérable ! ah ! faites-moi mourir maintenant, j'ai touché le ciel, je ne puis plus vivre sur la terre !

Il fut exaucé.

Le lendemain, Paillasse était attaqué par une phthisie galopante, maladie qui ne pardonne jamais.

On lui fit faire sa première communion en viatique et le même jour, on mettait le comble à ses vœux, en le revêtant de l'habit de religieux : la robe blanche du trappiste fut sa toilette mortuaire car il expirait la nuit suivante, le 19 mars, jour de la fête de son patron, saint Joseph. La maladie avait duré huit jours et il y avait trois mois qu'il était entré à La Trappe.

Il fut inhumé au cimetière de l'abbaye.

* *

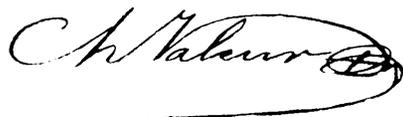
Depuis lors, à l'anniversaire de sa mort, un prodige se produit sur sa tombe.

Ce jour-là, un lys sort miraculeusement de terre sans qu'aucune graine y ait été déposée. Sa blanche corolle s'épanouit sur le tombeau du pauvre pitre, depuis le 19 mars, date de son trépas, jusqu'à la fin de mai, époque où fleurissent seulement les fleurs de lys.

Ce miracle annuel dont nous avons été témoin, est un témoignage perpétuel de la tendresse de Marie en faveur de l'amour naïf de son enfant dévoué, le Frère Joseph Paillasse.

Il se dégage une morale bien chrétienne de cette véridique histoire : c'est que les actions les plus simples, voire même les plus insignifiantes sont agréables à Dieu et par conséquent à sa sainte mère, dès qu'elles sont faites pour eux.

Jésus-Christ dit un jour à ses disciples, en leur montrant des enfants : " Si vous ne ressemblez à ces petits, vous n'entrerez pas au royaume des cieux, " c'est à dire, si vous n'êtes humbles, simples et sans détour comme eux ; aussi, est-ce pour les hommes qui possèdent ces qualités que le Sauveur s'est d'abord sacrifié sur la croix : Frère Paillasse était un de ceux-là, et c'est pour cette raison, sans doute, que Dieu s'est plu et se plaît encore à le glorifier sur la terre.



FIN

DEVANT LA GUILLOTINE

(MÉMOIRE D'UN CONDAMNÉ)

Dans une heure je vais mourir. Enfin ! voici la délivrance. Comme, pour tout autre, ces soixante dernières minutes seraient courtes ! Il me semble que je n'en verrai jamais la fin. Pour passer le temps, je vais noter mes dernières impressions. Mes gardiens dorment là tranquillement. Ils ne se doutent pas que je sais que ma grâce est refusée et que mon exécution aura lieu ce matin.

Comme c'est bon de mourir lorsque la vie est désormais sans but. Ai-je des regrets ? Non certes. Par quel concours de circonstances ai-je été amené au pied de l'échafaud ? Suis-je un assassin, et ma conscience est-elle troublée ? Je ne saurais le dire. Je ne ressens aucune émotion.

Il y a trois ans, des cambrioleurs assassinaient ma femme et me dévalisaient. J'étais absent de chez moi. La police, qui n'avait aucun indice, déclara que j'étais le coupable. Elle ne trouva pas d'autre moyen de se tirer d'embarras. On m'arrêta.

Pendant trois mois, un juge d'instruction essaya de me faire avouer ce qu'il appelait mon crime. Mon indignation ne l'intimida pas. Je dus subir toutes les hontes, toutes les humiliations. Et lorsqu'il se décida à me remettre en liberté, avec un ordonnance de nonlieu " faute de preuves ", boulet terrible que je devais traîner éternellement, je fus considéré par tous comme un assassin.

La police ne s'avoua pas vaincue. Elle déclara hautement que j'étais bien le coupable, mais qu'on n'avait pu me tirer aucun aveu. Je fus de suite coté criminel endurci, qui n'a pas même eu le courage de reconnaître son forfait.

Je perdis ma situation. Tout le monde me tourna le dos. J'étais ruiné : les cambrioleurs m'avaient tout pris. Je battis le pavé de Paris sans pouvoir trouver d'emploi. Je me mis camelot, mourant de faim. Mais les persécutions des agents m'arrachèrent des colères qui me conduisirent en police correctionnelle. Mes malheurs ne firent pas pitié aux juges. Ils me condamnèrent.

En sortant de prison, ne sachant que faire, je ramassai des bouts de cigares sur les trottoirs. Voilà encore un métier perdu. On ne devient plus millionnaire, comme jadis, à ramasser des bouts de cigares. On fume trop la pipe et la cigarette dans la rue, jusqu'au bout, dans les brûle-cigarettes qui ne laissent pas le moindre brin de tabac au ramasseur. Alors il me vint une idée. J'avais soif de réhabilitation. J'allai m'offrir comme auxiliaire à la police. On m'accepta. Il fut décidé que je m'affilierais à quelque bande de malfaiteurs et que je les livrerais avant qu'ils n'eussent commis le mauvais coup préparé. En fréquentant les malfaiteurs, j'avais l'espoir de rencontrer les assassins de ma femme.

Je me mis en campagne. Je ne fus pas long à trouver des bandits qui m'embauchèrent. Si j'avais le temps, si la mort n'était pas là qui me guette, je pourrais écrire de belles pages sur ce monde. Pendant ma longue détention, je n'y ai pas pensé. Comme j'avais de la tenue, que je me présentais bien, mes complices m'employèrent d'abord à prendre des renseignements dans les maisons riches, dans les hôtels particuliers. On organisa des expéditions. Je les fis toutes avorter, et j'eus la satisfaction d'être la cause de l'arrestation de nombreux malfaiteurs. J'étais un mouton enragé. Si cela avait duré quelques mois, Paris aurait été complètement purgé.

Malheureusement, on en relâchait toujours la plus grande partie " faute de preuves suffisantes ". On savait bien que c'étaient des voleurs ; mais il paraît que les juges ne pouvaient pas les condamner quand on n'avait trouvé sur eux le produit d'aucun vol.

Mes associés finirent par me tenir en suspicion. Alors, afin d'être sûrs de moi, ils résolurent de me faire jouer un rôle actif dans une opération que je n'aurais pas préparée avec eux.

Je dus obéir. Nous allâmes dévaliser deux jeunes mariés qui s'étaient installés boulevard Paireire. Les renseignements nous disaient qu'ils étaient en voyage. Malheureusement, ils rentrèrent une demi-heure avant notre visite, à une heure du matin. Ils logeaient au cinquième étage. Par une maison voisine, en construction, nous grimpâmes sur le toit, et nous descendîmes sur le balcon. Puis, par l'appartement contigu au leur, qui était vide, nous pénétrâmes chez nos victimes.

En les apercevant dans leur lit, dormant, harassés du voyage, nous eûmes un moment d'hésitation. La femme entr'ouvrit les yeux.

— Faut les suriner, dit l'un, ou nous sommes frits.

Le chef de la bande s'élança vers le lit, un énorme coutelas à la main. D'un coup sec, il ouvrit la gorge à la femme. La mort a dû être instantanée, car la malheureuse ne poussa pas un cri, pas un râle.

— A l'autre ! Tiens, vas-y, toi, me dit le chef.

J'hésitais, tout tremblant.

— Vas-y donc, grogne-t-il, menaçant, ou je te fais ton affaire.

Alors, il se passa en moi quelque chose d'indescriptible. Je ne sais si j'eus peur ; je ne sais si la vue du sang m'avait gri-sé, si toutes mes rancunes contre la société m'affluèrent au cerveau. Peut-être pensai-je que j'avais bien le droit d'assassiner,

puisque tout le monde me prenait pour un assassin.

Je saisis le coutelas et je tuai l'homme.

La recette fut bonne. Mes complices, certains maintenant que je ne les trahirais plus, me firent fête. J'étais comme hébété.

Je n'avais plus aucun sentiment.

Le crime fit du bruit. La population se montra très irritée contre la police. Celle-ci arrêta une vingtaine de personnes, criant qu'elle tenait l'assassin.

Au bout de huit jours, j'allai la tirer d'embarras. Je me livrai. Je donnai les renseignements les plus probants sur ma culpabilité. Je fournis des objets volés. Les preuves furent suffisantes. Je m'accusai du double crime, ne nommant aucun complice. Je voulais être seul poursuivi, pour être sûr d'être condamné à mort. J'avais soif de la guillotine.

Enfin ! la voilà qui se dresse. Et dire que du fond de cette prison je n'ai pas la satisfaction d'entendre les coups de marteau du montage.

Un moment, je crus que le jury allait m'accorder des circonstances atténuantes. Il ne comprenait pas mon crime. Mon avocat avait pu le retourner, montrant toutes les iniquités dont la société s'était rendue coupable envers moi. Il plaida même la folie.

Je pus ressaisir ma cause. J'eus l'heureuse idée de m'accuser d'être l'assassin de ma femme. C'était alors partie gagnée. La peine de mort fut prononcée.

Mais suis-je bien un assassin ? Je ne le sais pas encore. D'autre doutèrent comme moi. J'ignore quelles influences s'employèrent en ma faveur. Ma grâce fut sur le point d'être signée. Mais enfin, le président des assises sut me présenter au chef de l'Etat comme malfaiteur dangereux et le bourreau aura ma tête.

Mon avocat m'a prévenu hier soir, comme il me l'avait promis, que l'exécution aura lieu ce matin. Le jour arrive. Ce sera bientôt.

Dans ma jeunesse, j'étais un grand adversaire de la peine de mort. Aujourd'hui, j'en reconnais l'utilité. Je vais donc mourir légalement. J'irai à l'échafaud tranquillement, sans forfanterie, mais sans faiblesse. Je ne dirai rien aux spectateurs. Je n'ai rien à leur dire. Je n'ai qu'un immense sentiment de joie de savoir que tout va finir.

J'entends des pas dans le couloir. C'est le bourreau et son escorte. Allons ! tant mieux ! Dans dix minutes c'est fini ! J'aurai expié mon crime, que je ne suis pas bien sûr d'avoir commis.

La porte s'ouvre. Les voilà !

— Bonjour, monsieur Deibler !

D. MASSONEAU.

CARNET DE LA CUISINIÈRE

Sauce aux tomates (catsup) — Un gallon de tomates mûres ; 4 cuillerées à soupe de sel ; 3 cuillerées à soupe de poivre ; 4 cuillerées à soupe de moutarde mouluë ; 3 ou 4 cuillerées à soupe de poivre rouge ; 4 oignons. Versez, par petites quantités ; 1 chopine de vinaigre durant trois ou quatre heures, ensuite couler au tamis et mettre en bouteilles.

Crème au caramel. — Faire un peu de caramel au sucre brûlé, le mettre dans le moule où l'on désire faire la crème ; d'autre part, l'on fait bouillir du lait avec la quantité de sucre que l'on désire, le laisser refroidir, ensuite casser les œufs, environ un jaune par personne et un ou deux œufs entiers que l'on bat bien avec le lait ; on passe le tout dans le moule caramélé, l'on fait cuire au bain-marie pendant un certain temps, selon la grosseur. Au moment de servir, retourner le moule, le caramel liquide devra couler autour de la crème.

UN CONSEIL PAR SEMAINE

Comment utiliser les coquilles d'œufs — On utilise les coquilles d'œufs en les pilant et en les mélangeant aux aliments des poules, des jeunes porcs et des veaux. Le calcaire de ces coquilles développe l'ossature de ces animaux et favorise la ponte de poules.